

Comment a-t-il été travaillé ?

Le projet d'établissement s'est écrit autour d'un projet médico-soignant, élaboré de façon volontariste et commune par le Président de la Commission médicale d'établissement et la Coordinatrice générale des soins. Il s'agit d'une configuration inédite dans sa construction médico-soignante, et essentielle, car ce travail initial est celui qui donne du sens à l'action du CHU et oriente le projet d'établissement.

En termes de méthode, un format volontariste de moments collectifs d'élaboration a été privilégié via trois temps forts :

- **Réunion de lancement du projet médico-soignant** le 5 septembre 2024
- **Séminaire de lancement du projet d'établissement** le 21 novembre 2024
- **Immersion au cœur du projet d'établissement** le 14 mai 2025



**Pour aller plus loin
et poursuivre votre engagement
au côté du CHU d'Angers**

Suivez-nous sur
les réseaux sociaux



Retrouvez
des ressources ici



PROJET
D'ÉTABLISSEMENT
CHU ANGERS 2025 . 2030

CHU
ANGERS
CENTRE HOSPITALIER
UNIVERSITAIRE

Soutenir l'expertise, encourager l'expérience.

Les grandes lignes du projet d'établissement 2025 – 2030

Qu'est-ce qu'un projet d'établissement ?

Le projet d'établissement est un document stratégique et de communication qui définit, sur la base du projet médical et soignant, la politique générale et les orientations de l'établissement pour les 5 ans à venir.

Il s'inscrit dans une dynamique d'évolution et de prospective, tant de l'offre de soins que des besoins des patients et des professionnels.

Il définit la politique de l'établissement en matière de coopération avec les établissements du Territoire et les professionnels de santé de ville, et inclut un volet éco-responsable visant à diminuer les émissions de carbone.

En matière de contenu, il décline les axes stratégiques précédents en matière de responsabilité sociale et environnementale, d'innovation, de modernisation et de positionnement territorial.

Il développe également de nouveaux enjeux particulièrement d'actualité : la prévention et la promotion de la santé, l'intelligence artificielle, le management, etc. et vise à s'incarner au plus près des patients (logique du parcours patient et des filières) et des professionnels (enjeu d'attractivité et de fidélisation) au travers de 8 thématiques.



8 thématiques prioritaires

structurent le projet d'établissement du CHU

Au cours d'ateliers collectifs de travail, ces thématiques ont été définies, puis traduites en **ambitions** et ces ambitions en **actions**.

3 mots clés permettent d'incarner le sens donné à ces ambitions. Différents projets issus des travaux du projet médico-soignant permettent de les **illustrer**.

Leur déclinaison se retrouve dans les pages dédiées de ce livrable.

Pour plus d'infos, lire le rapport complet



Les deux thématiques jugées prioritaires par les hospitaliers sont celles de l'expérience agent et de l'expérience patient. Elles constituent ainsi les marqueurs du projet d'établissement 2025-2030.



D'après le sondage effectué lors du séminaire de lancement du projet médico-soignant, le 5 septembre 2024.

Chaque thématique s'incarne ensuite dans un défi qui engage la communauté hospitalière à se l'approprier.



01 Expérience agent

Notre défi
Incarner et valoriser le CHU en tant qu'employeur

02 Expérience patient

Notre défi
S'emparer de la parole du patient partenaire

03 Éco-conception des soins

Notre défi
Rendre des soins de qualité tout en réduisant ses impacts

05 Intelligence artificielle et innovation

Notre défi
Se saisir des enjeux du champ de l'innovation

04 Transformation des organisations

Notre défi
Agir et donner du sens à l'action

06 Performance et attractivité

Notre défi
Répondre aux besoins de santé du territoire avec efficience

07 Parcours patient

Notre défi
Assurer les conditions d'un parcours patient fluide et sans rupture

08 Positionnement territorial

Notre défi
Décliner la responsabilité populationnelle du CHU